



Délibération du conseil municipal du 3 octobre 2024 - N°D2024_52

Publiée sur le site internet de la commune le : 8 octobre 2024
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-quatre, le trois octobre, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, Maire de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 24 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Quorum atteint

Absents : 2

Votants : 17

Secrétaire de séance : VALENTINI Christian

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice	X	
LAURENSEN David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		SIMONIN Marc		X
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine	X		PEPIN Nathalie	X		GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X		DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUD Denis	X							

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'AMICALE LA DELAHAYE

Monsieur le Maire :

- rappelle l'organisation d'un concours de pétanque par l'amicale la DELAHAYE le 7 septembre dernier,
- informe des frais engagés par cette association d'un montant de 100 € pour l'achat d'un lot, au nom de la commune de Vougy.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'amicale la DELAHAYE d'un montant de 100 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement de ladite subvention exceptionnelle.

Le secrétaire de séance,


 VALENTINI Christian

Le Maire,


 MASSAROTTI Yves



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.